

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT DE HAUTE-SAÔNE



HORAIRES D'OUVERTURE

1er et 4e MERCREDI DU MOIS

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

INFORMATIONS SUR VOS DROITS	ORIENTATION	AIDE DANS VOS DEMARCHES
<ul style="list-style-type: none">→ vous avez un problème d'ordre familial (séparation, succession, enfants, personne âgée...)→ vous désirez connaître vos droits et obligations en tant que locataire ou propriétaire→ vous rencontrez des soucis avec un organisme de crédits, une société de démarchage à domicile...→ vous êtes en conflit avec votre voisin, un commerçant, un artisan, votre employeur, une administration...→ vous êtes confrontés à une situation de violence, de discrimination...→ vous êtes surendettés, menacés d'expulsion	<ul style="list-style-type: none">→ consultation juridique gratuite auprès d'un avocat, d'un huissier ou d'un notaire→ orientation vers une association, une administration, les conciliateurs de justice, le médiateur de la République ,...	<ul style="list-style-type: none">→ administratives→ juridiques→ litiges particuliers ou professionnels

Un juriste vous reçoit

Entretien sans rendez-vous, confidentiel et gratuit

C.C.A.S. HERICOURT - PLANNING MENSUEL DES PERMANENCES - ANNEE 2017

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
SEMAINE 1	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00 Service social CPAM Sur RDV Mutuelle Amellis Sur RDV	Après-midi CPAM 13 h 00 - 16 h 00 Mutuelle Amellis Sur RDV	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00 Service de Probation Sur RDV	Après-midi Solidarité Femmes Sur RDV 14 h - 17 h Conciliateur sur RDV 14 h 30 - 17 h 00 CPAM 14 h 30 - 17 h 00	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00 CDAD 9 h 00 - 12 h 30	Après-midi CPAM 13 h 00 - 16 h 00 CDAD 13 h 30 - 17 h 00	Matin CPAM 10 h 00 - 12 h 00 UDAF	Après-midi CPAM 9 h 00 - 12 h 00	Matin Délégué du défenseur des droits Sur RDV 9 h 00 - 12 h 00	Après-midi Délégué du défenseur des droits Sur RDV 14 h 00 - 16 h 00
SEMAINE 2	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00 Service social CPAM Sur RDV Mutuelle Amellis Sur RDV	Après-midi CPAM 13 h 00 - 16 h 00	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00	Conciliateur sur RDV 14 h 30 - 17 h 00 CPAM 13 h 00 - 16 h 00	CPAM 9 h 00 - 12 h 00	CPAM 13 h 00 - 16 h 00 France Bénévolat 14 h 00 - 16 h 00	UDAF 10 h 00 - 12 h 00 CPAM 9 h 00 - 12 h 00	CPAM 9 h 00 - 12 h 00	Matin Délégué du défenseur des droits Sur RDV 9 h 00 - 12 h 00	Après-midi Délégué du défenseur des droits Sur RDV 14 h 00 - 16 h 00
SEMAINE 3	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00 Service social CPAM Sur RDV Mutuelle Amellis Sur RDV	Après-midi CPAM 13 h 00 - 16 h 00	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00	Conciliateur sur RDV 14 h 30 - 17 h 00 CPAM 13 h 00 - 16 h 00	CPAM 9 h 00 - 12 h 00	CPAM 13 h 00 - 16 h 00	UDAF 10 h 00 - 12 h 00 CPAM 9 h 00 - 12 h 00	CPAM 13 h 00 - 16 h 00 UR-CIDFF Sur RDV	Matin Délégué du défenseur des droits Sur RDV 9 h 00 - 12 h 00	Après-midi Délégué du défenseur des droits Sur RDV 14 h 00 - 16 h 00
SEMAINE 4	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00 Service social CPAM Sur RDV Mutuelle Amellis Sur RDV	Après-midi CPAM 13 h 00 - 16 h 00	Matin CPAM 9 h 00 - 12 h 00	Conciliateur sur RDV 14 h 30 - 17 h 00 CPAM 13 h 00 - 16 h 00	CPAM 9 h 00 - 12 h 00 CDAD 9 h 00 - 12 h 00 A.A.V. 70 Sur RDV	CPAM 13 h 00 - 16 h 00 CDAD 13 h 30 - 17 h 00 France Bénévolat 14 h 00 - 16 h 00	CPAM 10 h 00 - 12 h 00 UDAF	CPAM 9 h 00 - 12 h 00 UR-CIDFF Sur RDV	Matin Délégué du défenseur des droits Sur RDV 9 h 00 - 12 h 00	Après-midi Délégué du défenseur des droits Sur RDV 14 h 00 - 16 h 00

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Solidarité Femmes

Conciliateur de Justice

Aide Aux Victimes

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

Union Départementale des Associations Familiales

Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Haute-Saône

CPAM

Solidarité Femmes

Conciliateur

AAV 70

France Bénévolat

Probation

UDAF

UR-CIDFF

Délégué du défenseur des droits

CDAD